

**Beurecueil-Châteauneuf-Le-Rouge-Fuveau-  
Gardanne-Gréasque-Meyreuil-Mimet-Peynier-  
Puylobier-Rousset-Saint-Antonin-sur-Bayon-  
Simiane-Collongue-Le Tholonet-Trets**

CONSTRUISONS  
ENSEMBLE



LE PAYS D'AIX  
DE DEMAIN

Réunion publique 15 novembre 2022

# Déroulement de la présentation

1/ La démarche d'élaboration du projet

2/ Un PLUi pour un projet de territoire

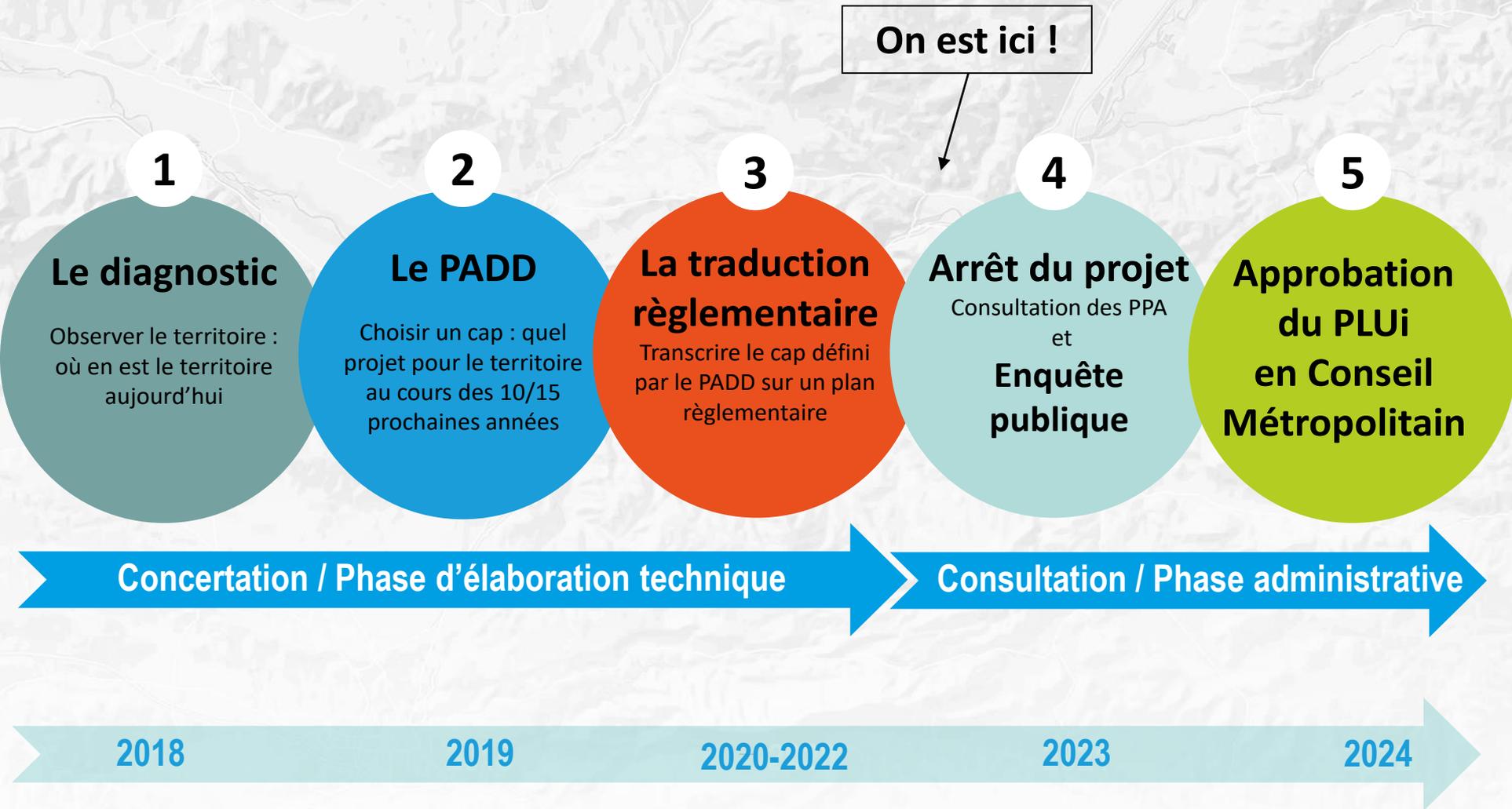
3/ Les Orientations d'Aménagement et de Programmation

4/ La traduction réglementaire et le zonage simplifié

1

La démarche  
d'élaboration du PLUi

# Le déroulement de la démarche et le calendrier



2

Un **PLUi** pour un  
PROJET de TERRITOIRE



## Le contexte métropolitain



# Un projet de territoire basé sur 3 valeurs fondamentales



## ENVIRONNEMENT

« Les écosystèmes doivent être la base de réflexion pour le développement futur du territoire »



## PROXIMITE

« Habiter des centres de ville ou de village en mouvement, pouvoir y accéder facilement, travailler, consommer et se divertir sur place, sont le socle d'un mode de vie basé sur la proximité »



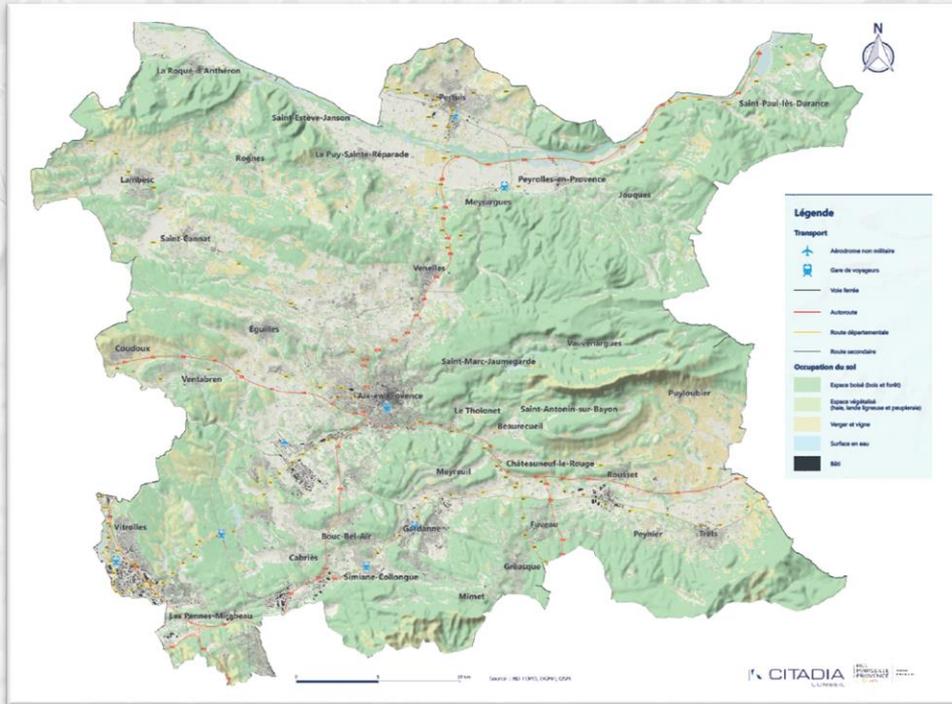
## ATTRACTIVITE

« Le Pays d'Aix se donne pour ambition de pérenniser son rôle d'acteur économique fort de la Métropole en s'appuyant sur ses réussites »

Un territoire  
ÉCORESPONSABLE *conciliant*  
PROXIMITÉ & attractivité



# Le Pays d'Aix en chiffres



**400 000** habitants  
(21% de la Métropole)



**195 000** logements  
(21% de la Métropole)



**188 000** emplois  
(24% de la Métropole)



**+0,5%** de croissance démographique/an  
INSEE 2018



**25%** de l'accroissement de **POPULATION** de la Métropole

**24%** de la production de **LOGEMENTS** de la Métropole

**59%** de la production **d'EMPLOIS** de la Métropole

Flux 2013/2018



# Projet de développement du Pays d'Aix à l'horizon 2035

Croissance production d'emplois :  $\pm +1\%$



**2000 Emplois/an**

Croissance démographique :  $\pm +0,6\%$



**2500 Logements/an**



Consommation d'espaces

85,5 ha/an jusqu'en 2031  
et 43 ha/an jusqu'en 2035

**Soit 50% de  
diminution par  
rapport à 2012-2021**

**Objectif total 1026 ha à l'horizon 2035**

# L'organisation du PLUi

*Orientations sous forme de « Guide de bonnes pratiques »  
appliquées à l'ensemble du Pays d'Aix*

**3  
OAP  
thématiques**

*Orientations spatialisées à l'échelle de plusieurs  
communes sur des secteurs stratégiques du  
Pays d'Aix*

**5 OAP  
secteurs  
stratégiques**

*Orientations spatialisées à l'échelle  
communale pour chacune  
des 36 communes*

**36 OAP  
communales**

*Orientations spatialisées  
à l'échelle de quartier*

**150 OAP sectorielles**

**Règlement**

**Zonage / CES / hauteur / risques /  
mixité sociale**

Compatibilité

Conformité

3

La traduction réglementaire  
du PROJET de TERRITOIRE

# 1

## COMPOSITION DU PLUi et ARTICULATION DES DIFFERENTES PIECES

# Le PLUi : une structure identique à celle d'un PLU communal

1

## Le RAPPORT DE PRÉSENTATION

État des lieux, mise en évidence des enjeux  
justification des choix retenus et évaluation  
environnementale

2

## Le PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES

Le projet du territoire pour répondre aux enjeux

3

## Les ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT ET DE PROGRAMMATION

Définissent les principes d'aménagement

4

## Le RÈGLEMENT ÉCRIT ET GRAPHIQUE

Définit les règles en matière de construction  
selon l'usage des sols

Un zonage et un seul  
règlement pour les 36  
communes du Pays d'Aix

# .....> Quelle méthode pour la traduction réglementaire ?

## Plusieurs éléments à intégrer et à confronter :

- **Le projet de territoire exprimé dans le PADD** (maîtrise de la croissance démographique, protection des espaces naturels et agricoles, cadre de vie, prise en compte des risques et des capacités du territoire...)
  - compatible avec les orientations des différents documents cadres (SRADDET, SCOT du Pays d'Aix approuvé, SCoT métropolitain en cours d'élaboration)
  - Intégrant le contexte légal - Loi Climat et Résilience, loi SRU, loi Littoral
- **Les documents d'urbanisme en vigueur sur les 36 communes**
- **Les risques naturels** (incendie – inondation – mouvements de terrain ou tout autres types de risques )
- **Les valeurs du territoire (écologiques, patrimoniales, paysagères, agronomiques, naturelles ...)**

Et

- **La réalité du terrain – état des lieux** (photos aériennes, cadastre, dernières autorisations d'urbanisme, visites de terrain, analyse typo-morphologique) – densité urbaine existante, exploitation des terrains, ...



# Les outils de traduction règlementaire et portée sur les autorisations d'urbanisme

1

## Les ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT ET DE PROGRAMMATION

Définissent les principes  
d'aménagement

Obligatoires en zone 1AU

Possible en zone U ou 2AU

2

## LE REGLEMENT

### ECRIT

Dispositions générales  
applicables à toutes les zones  
Constructions interdites ou  
autorisées sous conditions

Règles générales d'implantation  
des constructions  
Conditions de desserte /  
raccordement

Qualité des constructions

Surface d'espaces de pleine  
terre à préserver

### GRAPHIQUE

Le zonage – U / AU / A / N

Les règles de hauteur et  
d'emprise au sol

Les règles particulières  
d'implantation des constructions

Les protections paysagères  
Les risques

Les servitudes de mixité sociale

Les emplacements réservés

### Les SERVITUDES d'UTILITE PUBLIQUE

Plans de Prévention des Risques

Monuments historiques

Plan d'Exposition au Bruit

...

COMPATIBILITE

CONFORMITE

# 2

## UN CORPUS D'OAP POUR LA MISE EN ŒUVRE OPERATIONNELLE DU PROJET DE TERRITOIRE

# .....> A quoi servent les Orientations d'Aménagement et de Programmation ?

**Favoriser un urbanisme de projet**

- ... Fixer des objectifs à atteindre et ne pas imposer une façon de faire
- ... Aller plus loin dans la règle dans un rapport de « compatibilité »

**Améliorer la qualité des projets**

- ... Porter les ambitions du PADD en déclinant des orientations sur une pluralité de thématiques
- ... Viser des plus values sur des thématiques essentielles : la qualité des bâtiments, une meilleure prise en compte de la biodiversité, la préservation des paysages...

# 4 typologies d'OAP

L'ensemble des OAP s'appliquent au projet dans un rapport de compatibilité

*Orientations sous forme de « Guide de bonnes pratiques » appliquées à l'ensemble du Pays d'Aix*

**3  
OAP  
thématiques**

- Ressources, paysages et biodiversité
- Santé et bien-être au quotidien
- Attractivité pour demain

*Orientations spatialisées à l'échelle de plusieurs communes sur des secteurs stratégiques du Pays d'Aix*

**5 OAP secteurs stratégiques**

- Axe Aix - Vitrolles
- Haute vallée de l'Arc
- Plan de Campagne
- Val de Durance
- Grand Site Concors Sainte-Victoire

*Orientations spatialisées à l'échelle communale pour chacune des 36 communes*

**36 OAP communales**

*Orientations spatialisées à l'échelle de quartier*

**150 OAP sectorielles**

# 4 typologies d'OAP

*Orientations sous forme de « Guide de bonnes pratiques » appliquées à l'ensemble du Pays d'Aix*

**3  
OAP  
thématiques**

- **Ressources, paysages et biodiversité**
- **Santé et bien-être au quotidien**
- **Attractivité pour demain**

*Orientations spatialisées à l'échelle de plusieurs communes sur des secteurs stratégiques du Pays d'Aix*

**5 OAP secteurs stratégiques**

- **Axe Aix - Vitrolles**
- **Grand site Concors Sainte-Victoire**
- **Haute vallée de l'Arc**
- **Plan de Campagne**
- **Val de Durance**

*Orientations spatialisées à l'échelle communale pour chacune des 36 communes*

**36 OAP communales**

*Orientations spatialisées à l'échelle de quartier*

**150 OAP sectorielles**

# Les 3 piliers du projet de territoire déclinés dans les OAP thématiques sous le prisme de la résilience



## OAP RESSOURCES, PAYSAGES et BIODIVERSITE

Agir en faveur de la biodiversité

Protéger les paysages de la campagne provençale

Requalifier les paysages du quotidien

Gérer durablement les ressources de la construction



## OAP SANTÉ ET BIEN-ÊTRE AU QUOTIDIEN

Mieux se protéger face aux nuisances, risques et pollutions

Rendre la ville perméable

Concevoir des bâtiments agréables à vivre

Aménager des espaces partagés de qualité



## OAP ATTRACTIVITÉ POUR DEMAIN

Soutenir les activités vecteur de rayonnement

Maintenir le haut niveau de croissance économique

Faciliter les déplacements métropolitains

# 4 typologies d'OAP

*Orientations sous forme de « Guide de bonnes pratiques » appliquées à l'ensemble du Pays d'Aix*

3  
OAP  
thématiques

- Santé et bien-être au quotidien
- Ressources et paysages
- Attractivité pour demain

*Orientations spatialisées à l'échelle de plusieurs communes sur des secteurs stratégiques du Pays d'Aix*

5 OAP secteurs  
stratégiques

- Axe Aix - Vitrolles
- Haute vallée de l'Arc
- Plan de Campagne
- Val de Durance
- Grand Site Concors Sainte-Victoire

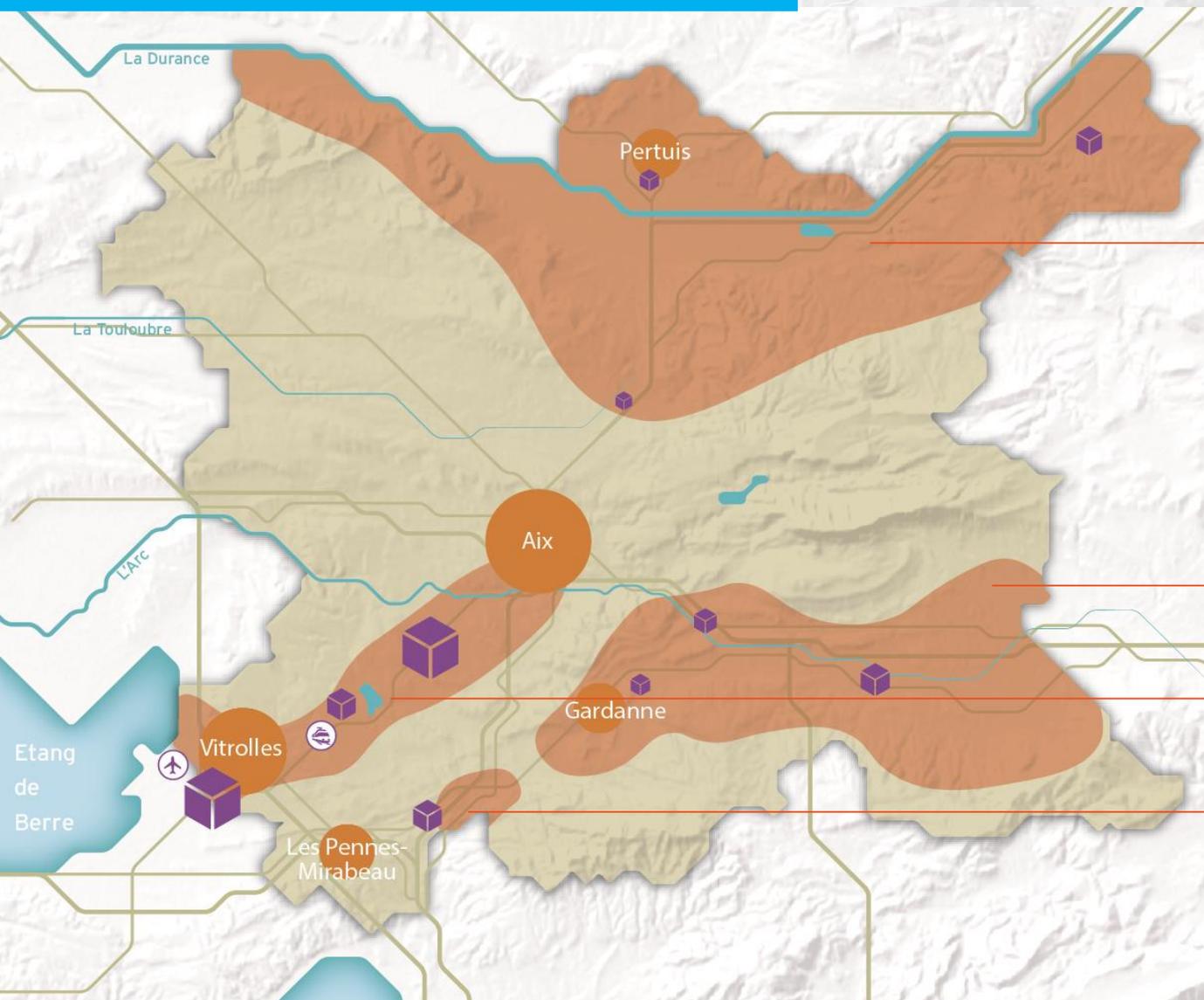
*Orientations spatialisées à l'échelle communale pour chacune des 36 communes*

36 OAP communales

*Orientations spatialisées à l'échelle de quartier*

150 OAP sectorielles

# Des secteurs stratégiques



**4 secteurs cumulant  
des enjeux diversifiés**

*Val de Durance*

*Haute vallée de l'Arc*

*Axe Aix - Vitrolles*

*Plan de Campagne*

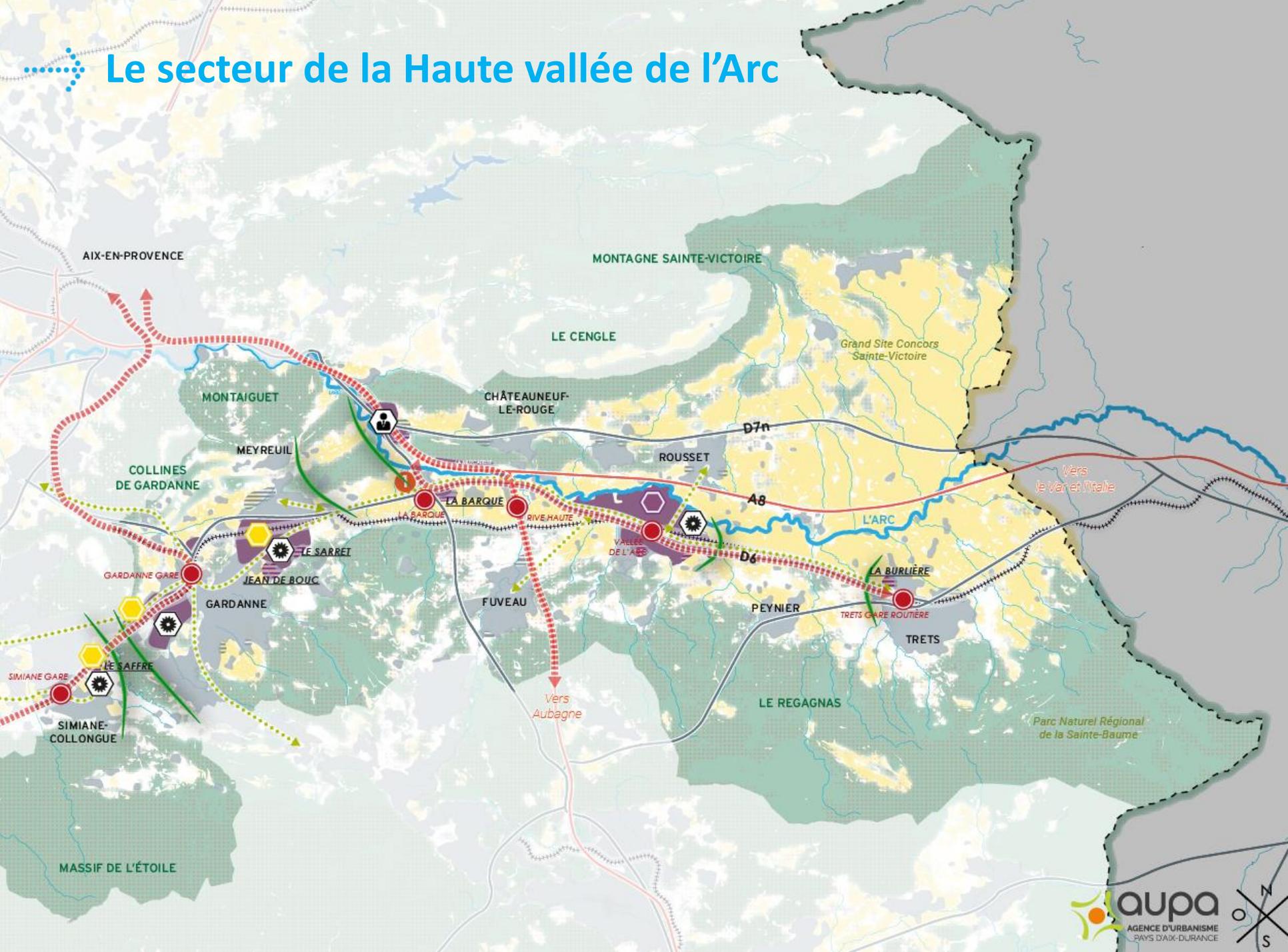
# Le secteur de la Haute vallée de l'Arc

**Accompagner le développement d'activités économiques permettant le maintien d'emplois diversifiés et l'innovation**

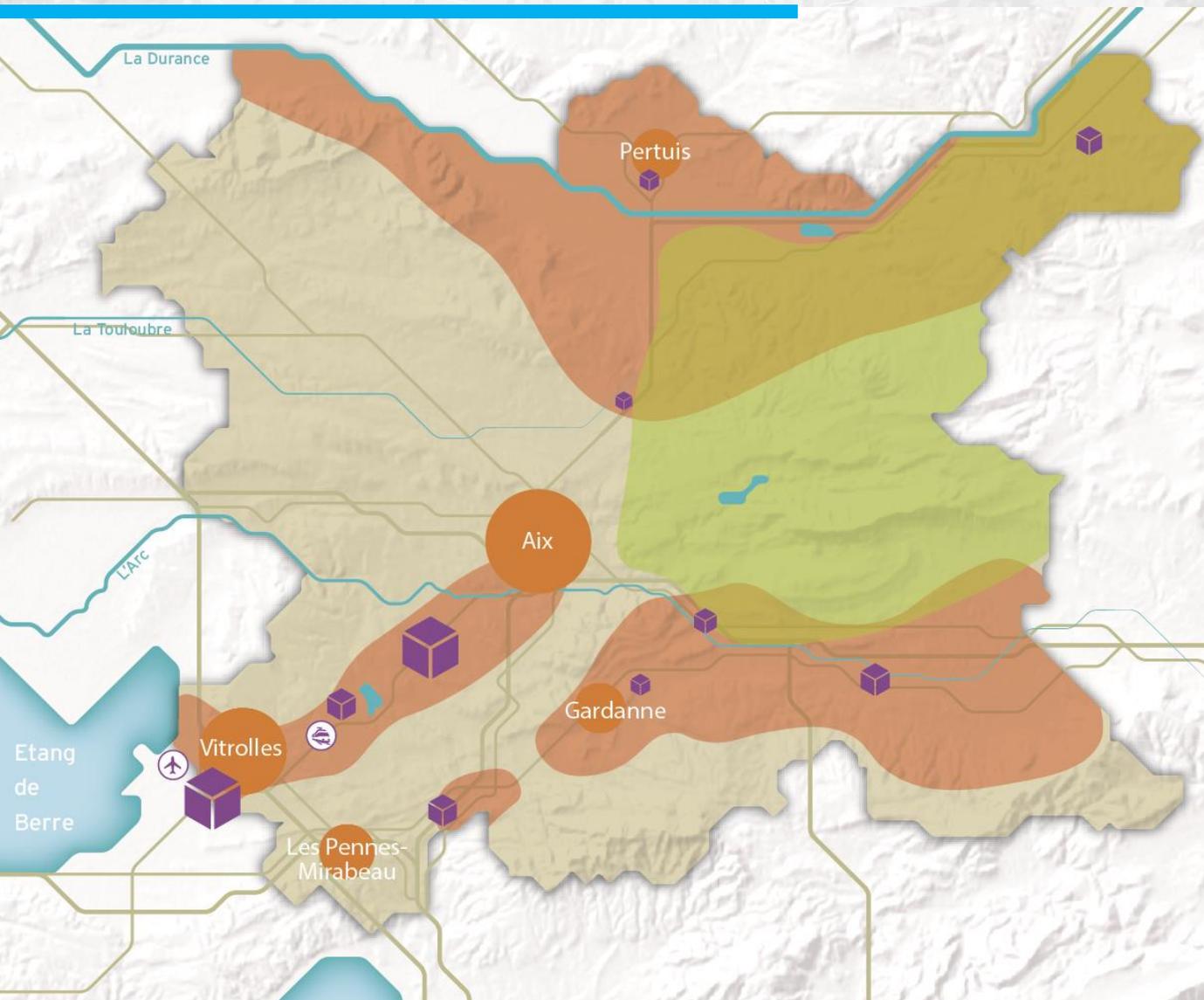
**Maintenir le rayonnement du terroir agricole et des paysages naturels exceptionnels**

**Faciliter la mobilité des actifs et des habitants**

# Le secteur de la Haute vallée de l'Arc



# Des secteurs stratégiques



**1 secteur aux enjeux spécifiques correspondant au Grand Site Concors Sainte-Victoire**



# L'OAP Grand Site Concors Sainte-Victoire

## **Partie 1 : Les orientations générales sur le Grand Site**

- *Tendre vers une cohérence territoriale en matière d'urbanisme et d'architecture*
- *Poursuivre et renforcer la protection, la restauration et la gestion durable des qualités paysagères et environnementales*
- *Organiser, gérer, maîtriser intelligemment la fréquentation*

## **Partie 2 : Les orientations paysagères sur le territoire de Concors Sainte-Victoire**

- *S'implanter dans diverses situations paysagères habitées*
- *Palette végétale*
- *Palette de couleurs et matériaux*

# 4 typologies d'OAP

*Orientations sous forme de « Guide de bonnes pratiques » appliquées à l'ensemble du Pays d'Aix*

**3  
OAP  
thématiques**

- Santé et bien-être au quotidien
- Ressources et paysages
- Attractivité pour demain

*Orientations spatialisées à l'échelle de plusieurs communes sur des secteurs stratégiques du Pays d'Aix*

**5 OAP secteurs  
stratégiques**

- Axe Aix - Vitrolles
- Grand site Concors Sainte-Victoire
- Haute vallée de l'Arc
- Plan de Campagne
- Val de Durance

*Orientations spatialisées à l'échelle communale pour chacune des 36 communes*

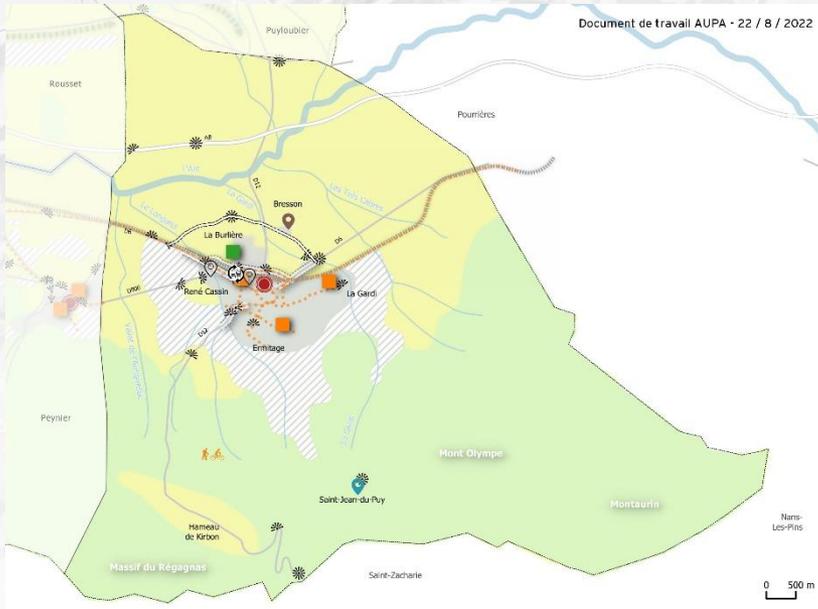
**36 OAP communales**

*Orientations spatialisées à l'échelle de quartier*

**150 OAP sectorielles**

# Des cahiers communaux déclinant les OAP communales et OAP sectorielles

Exemple d'OAP communale



Exemple d'OAP sectorielle



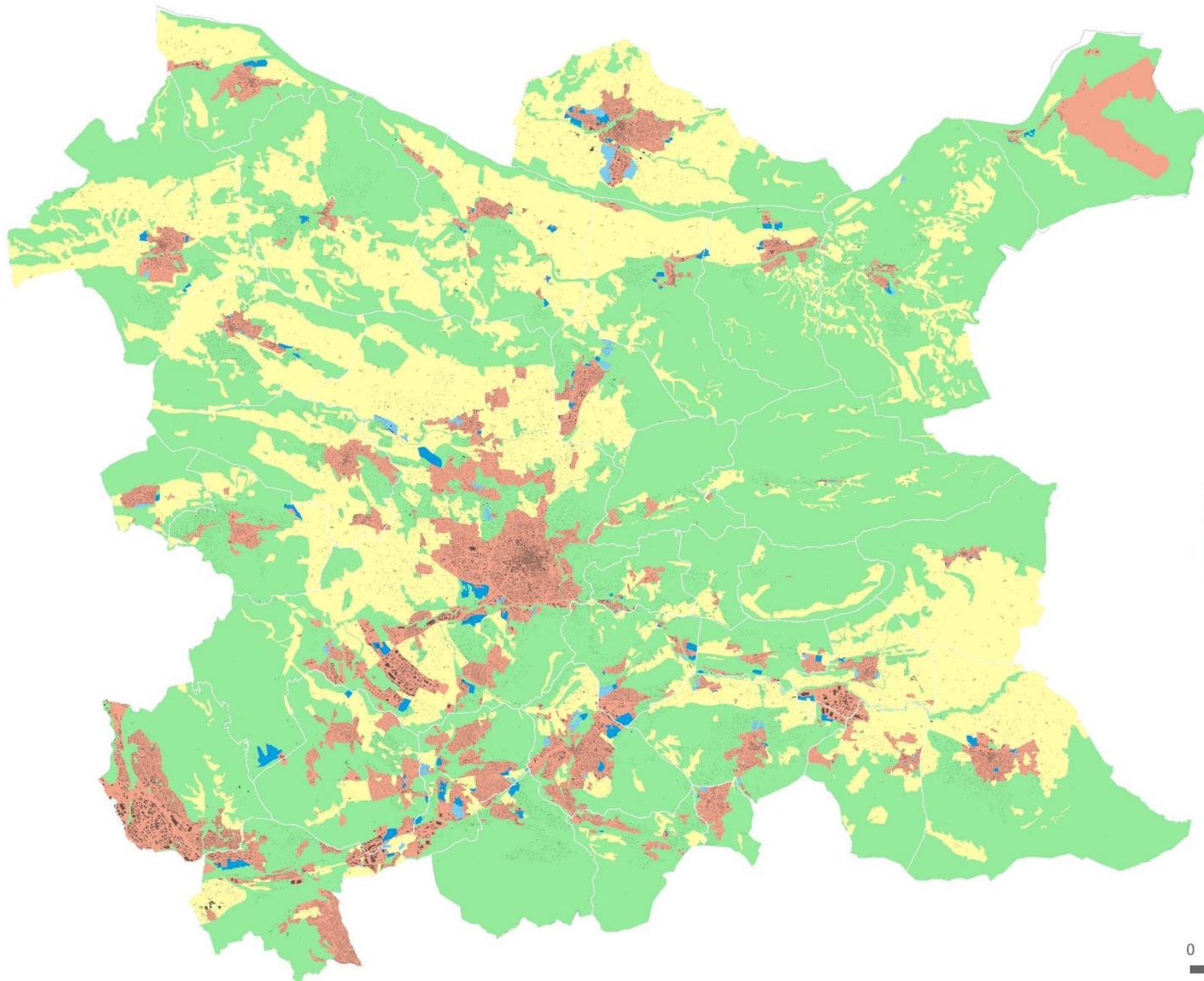


**Vous avez la parole**

# 3

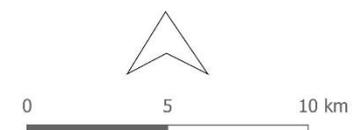
## LES CARACTERISTIQUES DES DIFFERENTES ZONES

# La répartition des différents zonages sur le territoire



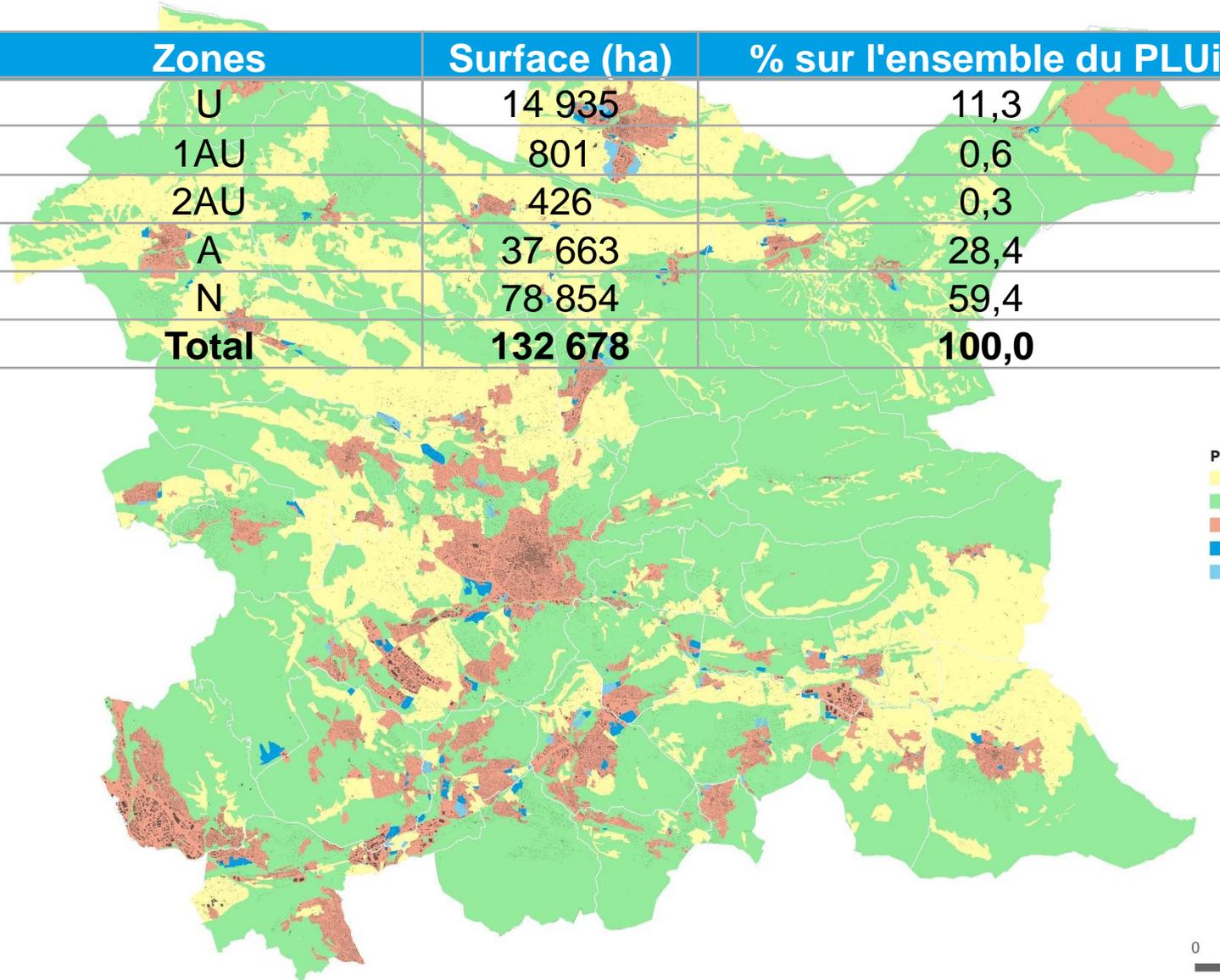
## Principe de zonage PLUi

- Zones A
- Zones N
- Zones U
- Zones 1AU
- Zones 2AU



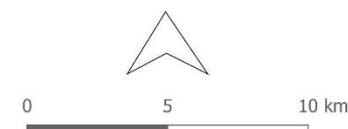
# La répartition des différents zonages sur le territoire

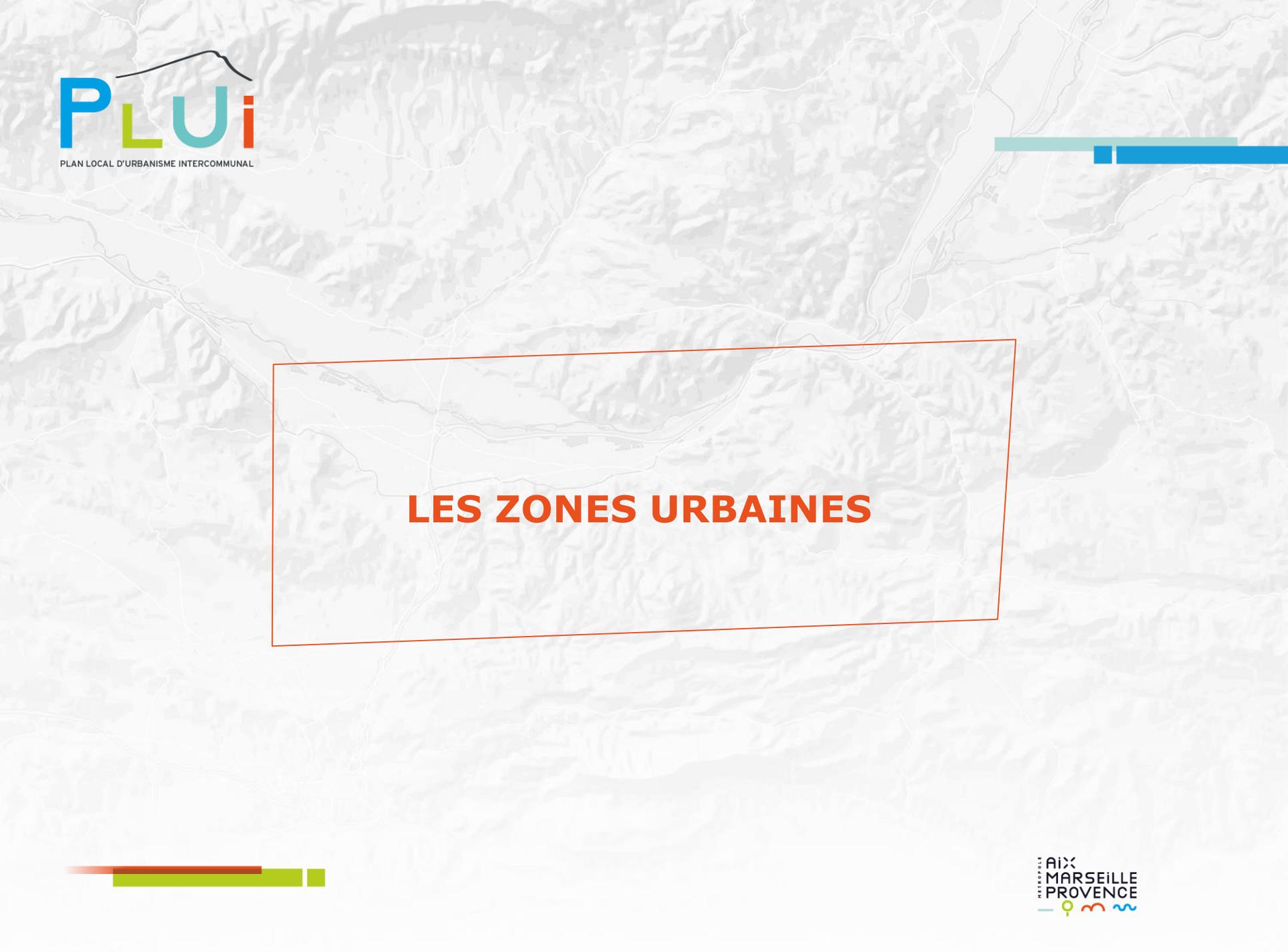
Zones	Surface (ha)	% sur l'ensemble du PLUi
U	14 935	11,3
1AU	801	0,6
2AU	426	0,3
A	37 663	28,4
N	78 854	59,4
<b>Total</b>	<b>132 678</b>	<b>100,0</b>



### Principe de zonage PLUi

- Zones A
- Zones N
- Zones U
- Zones 1AU
- Zones 2AU





**LES ZONES URBAINES**

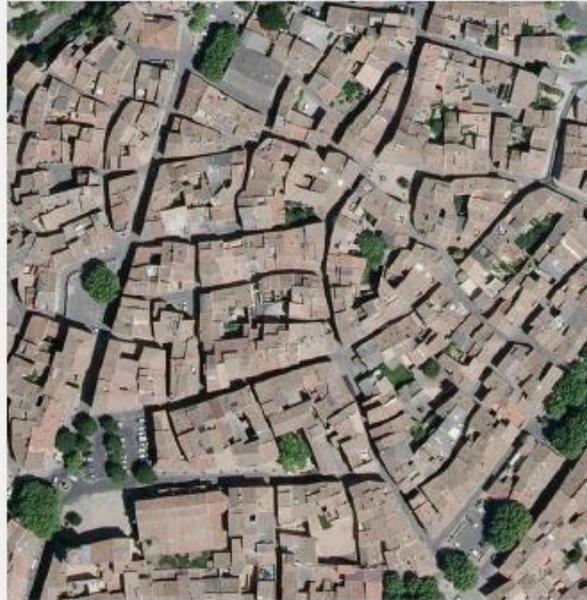
# Zones UA et UAb

## Typo-morphologie dominante

Centre-ville historiques et noyaux villageois  
Faubourg ancien



Lambesc



Pertuis



Puylobier

## Caractéristiques de la zone

Tissu compact et dense concentrant des équipements publics et une importante activité commerciale et touristique.

Implantation du bâti en mitoyenneté à l'alignement de la rue.

## Objectifs

- Préserver les caractéristiques patrimoniales des centralités anciennes, en conservant la forme urbaine des centres historiques dans leur singularité.
- Il s'agit d'une zone caractérisée par une compacité du bâti dans laquelle il convient de maintenir les caractéristiques des centres historiques, notamment en confortant la continuité des fronts bâtis sur rue.

La zone UA comporte un **secteur UAb** regroupant les faubourgs anciens situés en extension des centres historiques et aux abords des axes structurants.

# Zones UAh

## Typo-morphologie dominante

### Hameaux



Trets



Peynier

### Caractéristiques de la zone

Regroupement ancien de bâtiments autour d'un édifice au milieu de terres agricoles ou naturelles.

Correspond aux hameaux de taille significative ayant vocation à accueillir un développement mesuré.

### Objectifs

- Permettre une évolution des hameaux au regard de leur localisation géographique, leurs caractéristiques urbaines (desserte, disponibilité foncière, formes urbaines...) tout en préservant leurs qualités patrimoniales.

# Zones UB

## Typo-morphologie dominante

Lotissement ancien  
Immeubles continus d'habitat collectifs situés en première couronne d'urbanisation



Fuveau



Le Puy Sainte Réparate



Pertuis

## Caractéristiques de la zone

Regroupe les zones urbaines mixtes en continuité des centres historiques et des cœurs de village.

Un zonage de première couronne qui recouvre une grande diversité de situations urbaines (ancienne ou récente).

## Objectifs

- Privilégier une mixité fonctionnelle et des formes urbaines et favoriser la structuration du tissu urbain existant.
- Il vise également à encourager les projets de renouvellement urbain lorsque cela est possible.

# Zones UBa et UBb

## Typo-morphologie dominante

Lotissement ancien  
Immeubles continus d'habitat collectif situés en première  
couronne d'urbanisation



Peyrolles-en-Provence



Bouc-Bel-Air



Gardanne

## Objectifs

La zone UB comporte 2 secteurs correspondant à des intentions d'intensification urbaine différentes :

- Le secteur UBa vise à permettre une certaine intensification urbaine notamment via les règles d'implantation.
- Le secteur UBb vise à une intensification urbaine plus modérée.

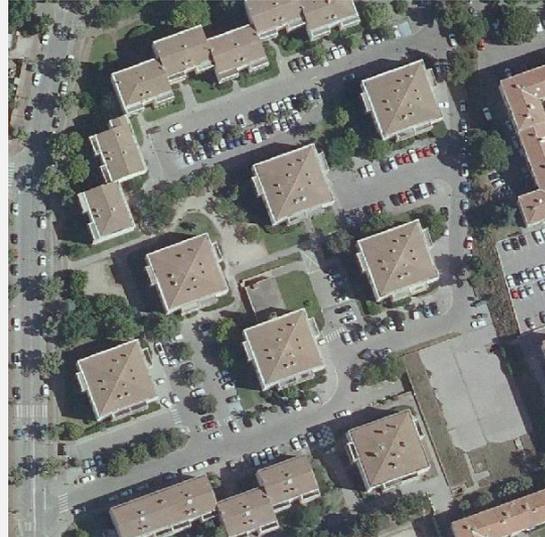
# Zones UC

## Typo-morphologie dominante

### Ensembles discontinus d'habitat collectif



Venelles



Vitrolles



Châteauneuf-le-Rouge

## Caractéristiques de la zone

Regroupe les secteurs urbains à dominante d'ensembles collectifs d'habitat majoritairement discontinus.

Bâti discontinu, déconnecté des espaces urbains voisins, architecture récente souvent minimaliste.

## Objectifs

- Permettre une mixité fonctionnelle et favoriser le développement de formes urbaines denses sur plusieurs niveaux tout en limitant les emprises au sol.

# Zones UD

## Typo-morphologie dominante

Habitat individuel groupé / Habitat individuel continu ou semi continu



Simiane-Collongue



Peyrolles-en-Provence



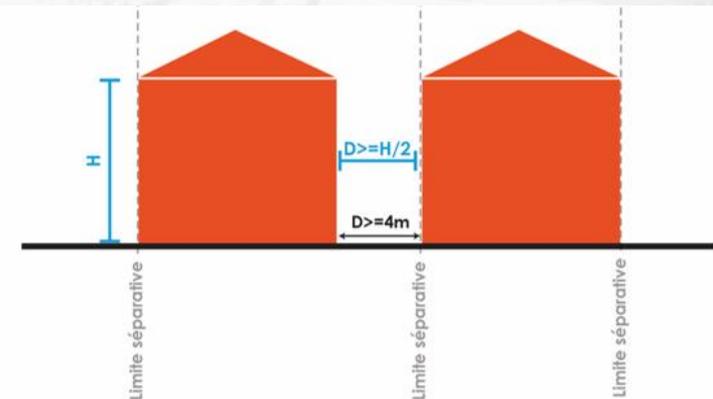
Cité minière de Gréasque

### Caractéristiques de la zone

Zones urbaines mixtes à vocation d'habitat. Ce sont des zones mixtes à dominante d'habitat pavillonnaire groupé et de petits collectifs.

### Objectifs

- Maintenir la diversité des formes urbaines du tissu urbanisé existant tout en permettant une certaine densification.



# Zones UDa

Typo-morphologie dominante

Habitat pavillonnaire



Aix-en-Provence - Luynes



Gardanne



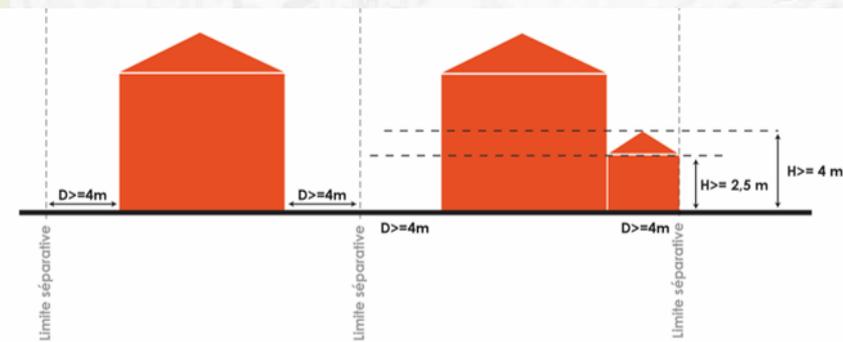
Meyreuil

## Caractéristiques de la zone

Zone correspondant à une dominante pavillonnaire de densité intermédiaire, principalement caractérisé par une implantation des constructions en ordre semi continu.

## Objectifs

- Maintenir la diversité des formes urbaines du tissu urbanisé existant tout en permettant une certaine densification.



# Zones UDb

Typo-morphologie dominante

Habitat pavillonnaire



Le Tholonet



Ventabren



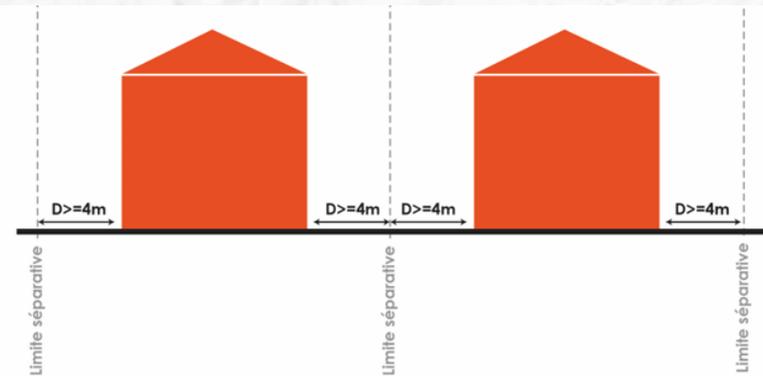
Rognes

## Caractéristiques de la zone

Zone correspondant à une dominante pavillonnaire de densité moindre, principalement caractérisé par une implantation des constructions en ordre discontinu.

## Objectifs

- Maintenir la diversité des formes urbaines du tissu urbanisé existant tout en permettant une certaine densification.



# Zones UG

## Typo-morphologie dominante

### Bâtis diffus



Saint-Marc-de-Jaumegarde



Ventabren



Lambesc

### Caractéristiques de la zone

Zones à dominante d'habitat pavillonnaire de plus faible densité, principalement situées en périphérie des centres urbains et des villages.

Tissu discontinu, peu ou non organisé, pouvant accueillir des activités et équipements complémentaires.

### Objectifs

- Permettre le maintien des formes urbaines existantes tout en admettant l'accueil d'activités et équipements complémentaires à la vocation d'habitat de la zone.
- Gérer les interfaces avec les zones agricoles et naturelles avoisinantes.

# Zones UI

Typo-morphologie dominante

Tissu mixte

## Zones

## Objectifs

### Zone UI

Zone urbaine d'intensification où le renouvellement urbain est favorisé le long des axes structurants en prolongeant le tissu urbain continu tout en préservant des espaces de respiration en cœur d'îlot.

### Zone UIm

Zone urbaine qui a pour vocation d'optimiser le tissu urbain sans changer la physionomie générale du quartier. Elle favorise la diversification des fonctions urbaines et la mixité de l'habitat.

### Zone Uld

Zone urbaine dont la vocation est de maintenir les proportions existantes du tissu urbain, essentiellement composé de bâti pavillonnaire, pour lui permettre d'évoluer raisonnablement au regard des éléments de desserte existants et des qualités paysagères à ne pas altérer.

# Zones UE

## Typo-morphologie dominante

### Zones d'activités mixtes



Egilles



Saint-Paul-lez-Durance



Fuveau

## Caractéristiques de la zone

Regroupe les zones à dominante d'activités économiques mixtes.

## Objectifs

- Favoriser autant le développement du tissu économique existant que la diversification des activités en permettant la densification du tissu existant.

# Secteurs zones UE

## Secteurs

## Caractéristique de la zone

### UEa

Zones d'activités économiques de proximité à dominante artisanale et de services

### UEa1

Le secteur UEa comprend un sous-secteur UEa1 qui exclut la destination « commerce »

---

### UEb

Zones d'activités économiques à dominante tertiaire

---

### UEc

Zones d'activités économiques à dominante commerciale ou des pôles de vie commerciaux au sein de zone d'activités économiques

---

### UEp

Zones d'activités économiques à dominante industrielle

---

# Zones UP

Typo-morphologie dominante

Bâtiments publics ou recevant du public



Lycée international de Luynes  
Aix-en-Provence



Stade La Gardi  
Trets



Mairie / école primaire / complexe sportif  
La Roque d'Anthéron

## Caractéristiques de la zone

Zone correspondant aux secteurs d'équipements d'intérêt collectif et de services publics.

## Objectifs

- La zone UP a pour vocation de permettre la structuration des pôles d'équipements publics.

# Zones UT

## Typo-morphologie dominante

### Hébergement touristique et activités touristiques et de loisirs



Camping Capfun  
Pertuis



Hôtel Les Lodges  
Le Tholonet



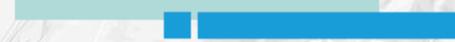
Hôtel Mercure  
Châteauneuf-le-Rouge

#### Caractéristiques de la zone

Zone à dominante d'activités de loisirs et d'hébergement touristique.

#### Objectifs

- Maintenir et développer des activités touristiques et de loisirs.



# LES ZONES URBAINES SPECIFIQUES

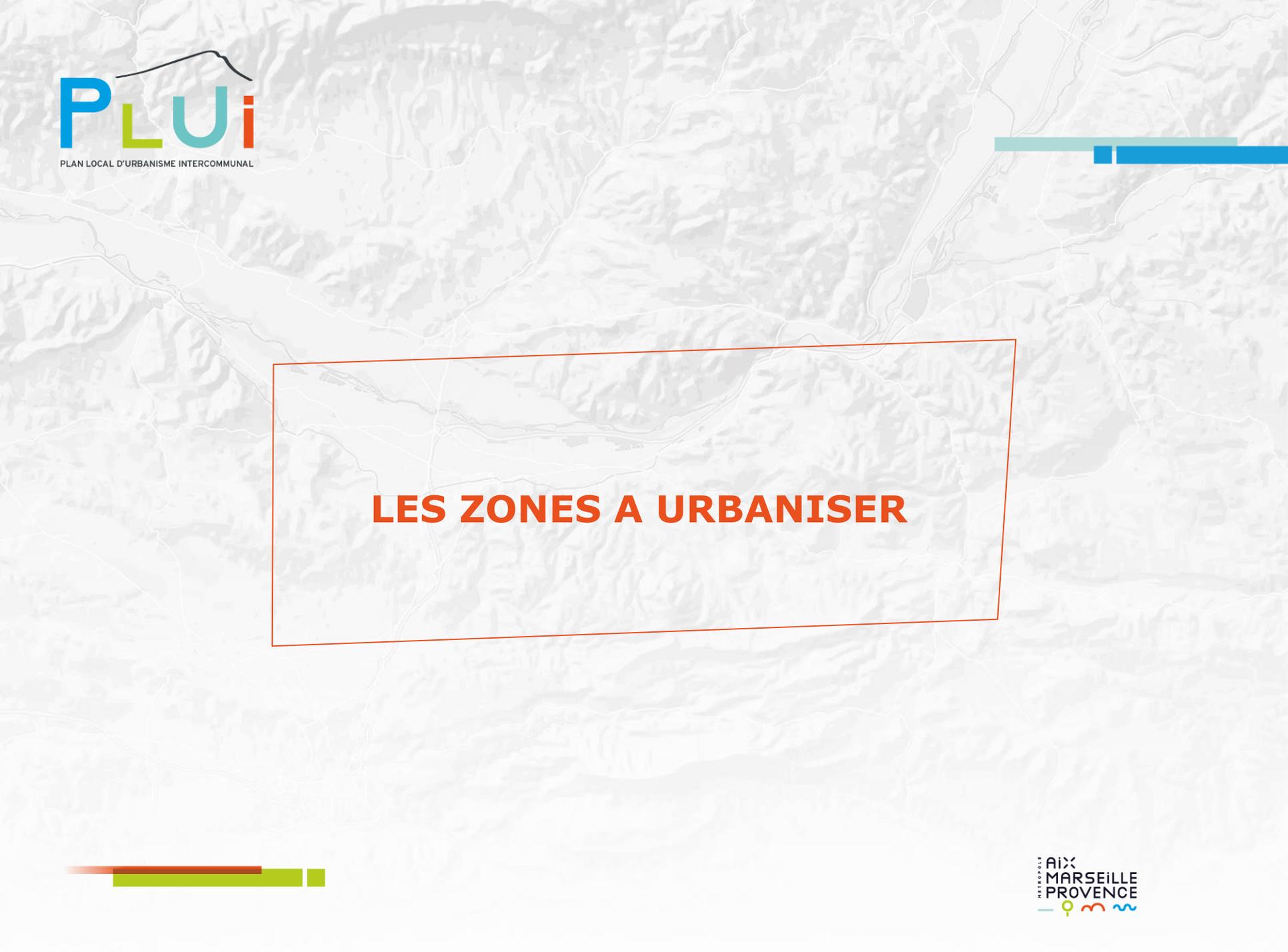


# Zones US

Les zones US correspondent à des zones urbaines spécifiques qui ont pour vocation de permettre des formes urbaines particulières /ou des formes urbaines participant d'un projet urbain spécifique.

→ 17 zones spécifiques sur le PLUi

*Exemple : Equipements liés à l'exploitation d'autoroute, Cadarache, Aéroport, aérodrome*



**LES ZONES A URBANISER**

# ZONES 1AU

Les zones 1AU aux **secteurs d'urbanisation future localisés en continuité des pôles urbains existants**, principalement en périphérie des centres urbains, des zones d'activités ou des villages.

**Les zones 1AU sont automatiquement couvertes par une Orientation d'Aménagement et de Programmation.**

L'urbanisation de la zone 1AU est autorisée **sous condition de la réalisation d'opérations d'aménagement d'ensemble** permettant de créer un niveau de desserte et d'équipements suffisants et en cohérence avec sa capacité d'accueil.

Lors de son urbanisation, le règlement de la zone applicable est celui de la zone U indiqué après le signe « 1AU ». *Par exemple, une zone 1AU-UB renverra au règlement de la zone UB.*

La zone 1AU comprend notamment les secteurs suivants :

<b>1AU-UB, 1AU-UC, 1AU-UD</b>	Dominante résidentielle
<b>1AU-UE</b>	Dominante économique
<b>1AU-UP</b>	Dominante d'équipements publics
<b>1AU-UT</b>	Dominante touristique

# ZONES 2AU

Les zones 2AU correspondent aux zones d'urbanisation future **différée en raison de l'insuffisance des équipements à la périphérie immédiate de la zone** soumise à une procédure d'évolution préalable du PLUi avant ouverture à l'urbanisation.



**LES ZONES NATURELLES ET  
AGRICOLES**

# ZONES NATURELLES

La zone N correspond aux **espaces à vocation naturelle et forestière du territoire destinées à protéger les espaces naturels en raison de la qualité des sites, des milieux et espaces naturels, des paysages et de leur intérêt**, notamment d'un point de vue esthétique, historique ou écologique et/ou des secteurs soumis à des risques naturels importants.

La zone N vise à **assurer la préservation des espaces naturels du territoire**. Elle regroupe les espaces naturels assurant la préservation de l'environnement et/ou des secteurs soumis à des risques naturels importants.

La zone N comprend les secteurs suivants :

<b>Nc</b>	Secteurs de carrière
<b>Nr</b>	Espaces naturels remarquables au sens de la loi Littoral
<b>Nj</b>	Parcs et jardins d'agrément s'inscrivant en accompagnement du tissu urbain
<b>Npv</b>	Espaces pouvant accueillir des dispositifs de production d'énergies renouvelables solaires
<b>Nl</b>	Secteurs naturels accueillant des usages sportifs, culturels et de loisirs
<b>Nd</b>	Installation de stockage des déchets non dangereux (ISDND) de l'Arbois
<b>Nsv1, Nsv2, Nsv3, Nsv4</b>	Secteurs spécifiques de la commune de Vitrolles : stadium, activités de BTP, champ de tir, ENSOP

# ZONES AGRICOLES

Les zones A correspondent aux zones à vocation agricole du territoire. Elles correspondent aux **secteurs, équipés ou non, à protéger en raison du potentiel agronomique, biologique ou économique des terres agricoles.**

La zone A générale vise à **assurer la préservation des espaces agricoles du territoire.**

La zone A comprend les secteurs suivants :

<b>Ap</b>	Ce secteur regroupe les espaces agricoles concernés par des enjeux particuliers en matière de préservation des paysages et de maintien de la valeur agronomique des sols. Il permet d'autoriser de nouvelles constructions uniquement en complément de constructions existantes nécessaire à une exploitation agricole.
<b>Apa</b>	Le secteur Ap comprend <b>un sous-secteur Apa</b> correspondant à une zone strictement inconstructible pour des raisons paysagères.
<b>Ar</b>	Espaces agricoles situés en espaces remarquables au titre de la loi littoral.



**Vous avez la parole**

# LES PROCHAINES REUNIONS PUBLIQUES

**Jeudi 17 novembre 2022** de 18h00 à 20h00 à Vitrolles à l'Espace Nelson Mandela

**Secteur Sud : Bouc Bel Air – Cabriès – Les Pennes Mirabeau – Vitrolles**

**Vendredi 25 novembre 2022** de 18h00 à 20h00 à Aix-en-Provence  
au Conservatoire Darius Milhaud

**Aix-en-Provence**

**Mercredi 30 novembre 2022** de 18H00 à 20H00 à Peyrolles  
à la Salle Frédéric Mistral

**Secteur Nord : Jouques – Meyrargues – Pertuis – Peyrolles-en-Provence – Le Puy-Sainte-Réparate – La Roque-Janson – Saint-Marc-Jaumegarde – Saint-Paul-lez-Durance – Vauvenargues – Venelles**

# Comment participer à l'élaboration du PLUi ?



Grâce aux registres de concertation destinés à recevoir les observations du public. Ces registres sont mis à disposition au siège du Pays d'Aix et dans chacune des 36 communes.



Par voie postale :  
A l'attention de Madame la Présidente  
de la Métropole Aix Marseille Provence  
Concertation sur le Plan Local d'Urbanisme  
intercommunal du Pays d'Aix  
BP 48014  
13567 Marseille Cedex 2

Par mail : [plui-ct2-concertation@ampmetropole.fr](mailto:plui-ct2-concertation@ampmetropole.fr)  
[concertation-plui-paysdaix@mail.registre-numerique.fr](mailto:concertation-plui-paysdaix@mail.registre-numerique.fr)



En participant aux rencontres de concertation organisées sur tout le territoire : réunions publiques, ateliers citoyens...



**Merci de votre attention**